



## **Le moment est-il venu de rentrer pour les déplacés de l'est Tchad ?**

**«Il n'y a pas d'endroit comme chez soi et nous voulons retourner où nous avons grandi. Mais s'il n'y a pas de sécurité nous resterons dans les sites d'accueil. Notre désir le plus fort est de retourner dans nos villages d'origine».**

\* Homme âgé déplacé dans le site d'Habilé, est du Tchad, Février 2009.

### **1. Résumé**

Plus de deux ans après les déplacements massifs à l'est du Tchad, près de 165.000 Tchadiens habitent toujours dans les sites pour les déplacés internes. Ils ont dû fuir leurs foyers à cause des affrontements interethniques et des actes de violence ciblés. Ils dépendent beaucoup de l'aide humanitaire. Un cinquième de la population locale est déplacée à l'est du Tchad.

Le gouvernement tchadien a été incapable de protéger les civils et d'endiguer le climat de banditisme et d'impunité qui prévaut à l'est du Tchad. Par conséquent, les Nations Unies ont conçu une mission en trois volets destinée à soutenir le gouvernement tchadien afin de protéger les civils et de fournir de l'aide humanitaire. La Force Militaire Européenne (EUFOR) a été relevée par la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) en Mars 2009. Ce dispositif a permis à des nombreux civils de se sentir plus en sécurité mais n'a pas été en mesure de protéger la région ni de résoudre le banditisme et la criminalité.

Certains déplacés ont décidé de rentrer chez eux parce qu'ils n'ont pas accès à la terre et aux activités génératrices de revenus dans les sites. Toutefois, ils sont retournés dans des conditions instables et sans l'appui des chefs traditionnels, nécessaires pour résoudre les conflits interethniques.

Dans l'ensemble, les personnes qui rentrent sont une minorité et la plus part des déplacés ont peur de rentrer chez eux. Ils sont traumatisés par la violence du déplacement forcé, les assassinats de membres de leurs familles et l'incendie de leurs maisons auxquels ils ont assisté. La sécurité est leur principale préoccupation. Les obstacles les plus importants pour des retours durables sont l'insécurité continue dans l'est du Tchad et la perte de la terre des déplacés (désormais occupée par d'autres).

Pour créer les conditions de retours durables et volontaires il faut résoudre le conflit au Darfour, la violence intercommunautaire, la prolifération à grande échelle des armes légères et l'augmentation du banditisme. La gestion de la terre et la cohabitation dans les villages et les sites sont devenues des questions capitales dans un milieu où les tensions intercommunautaires sont aggravées par le manque de ressources.

Le gouvernement du Tchad et quelques bailleurs ont manifesté une claire volonté de commencer le processus de retour dans les meilleures conditions. Mais les conditions pour le retour sont toujours

très précaires et il est très important que les acteurs ne hâtent pas les retours pour des raisons politiques car cela pourrait mener à de nouvelles violences.

Le succès de la mission de MINURCAT ne doit pas être mesuré par le nombre de personnes retournées car cela crée une dynamique peu souhaitable et met sous pression le gouvernement et les Nations Unies pour inciter aux retours avant qu'ils ne puissent se faire en sécurité.

## **2. Introduction**

Les crises qui ont forcé 250.000 Soudanais et 180.000 Tchadiens à quitter leurs villages pour retrouver la sécurité sont profondément enracinées dans plusieurs facteurs inextricablement entrelacés. La crise au Tchad ne peut être comprise tout simplement comme un débordement procédant du Darfour, les deux crises étant néanmoins très liées.

Depuis 2003, la situation sécuritaire à l'est du Tchad s'est détériorée de façon alarmante du fait des intrusions transfrontalières des milices Janjaweed, des offensives des militaires rebelles et les conflits interethniques. Environ 170.000 Tchadiens ont été déplacés pendant de violents affrontements interethniques entre Novembre 2006 et Mars 2007 et environ 10.000 ont été déplacés à cause des catastrophes naturelles. Ceci a donné lieu à une aggravation de la situation humanitaire. Le gouvernement du Tchad n'a pas pu répondre aux besoins immédiats des déplacés et il a demandé le soutien des agences de l'ONU.

En Septembre 2007 la communauté internationale s'est engagée vis-à-vis de l'est du Tchad: les Nations Unies conçurent une mission en trois volets consistant en un élément propre aux Nations Unies, la MINURCAT, une force de la police et de la gendarmerie tchadienne, le Détachement Intégré de Sécurité (DIS), et un élément militaire, l'EUFOR. Cette mission est destinée à soutenir le gouvernement tchadien dans sa volonté «de créer des conditions de sécurité permettant le retour volontaire, durable et sans danger des réfugiés et des personnes déplacées (...) en contribuant à la protection des réfugiés, des personnes déplacées et des civils en danger»<sup>1</sup>. L' EUFOR, qui est présente sur le terrain depuis plus d'une année, a permis à de nombreux civils de se sentir plus en sécurité grâce aux activités dissuasives, par exemple, en effectuant des patrouilles, en détruisant des sous munitions non explosées et même en se positionnant autour des camps et des sites au cours des combats entre les rebelles et le gouvernement. Néanmoins, l'EUFOR est une force militaire et non une force de police, ce qui signifie qu'elle est mal adaptée au banditisme et à la criminalité. La composante civile de la MINURCAT fut créée pour s'attaquer à la culture d'impunité et restaurer l'Etat de Droit en soutenant le gouvernement et le DIS. Toutefois, au 31 Mars 2009, seuls 670 des 850 DIS avaient été déployés.<sup>2</sup>

La situation générale sécuritaire des civils est loin d'être stable. L'Etat a une présence faible dans la zone et les conflits dus à la rareté des ressources sont de plus en plus résolus avec des armes plutôt que de la façon traditionnelle, via le paiement du «dia»<sup>3</sup>. De plus, du côté militaire, en Janvier 2009

---

<sup>1</sup> Oxfam International (Septembre 2008) «"Mission non-accomplie : les populations civiles demeurent en danger à l'Est du Tchad"»

<sup>2</sup> Deux ans après la création de MINURCAT, la plupart des 850 DIS étaient déployés dans les camps de réfugiés et les IDPs sites. Les Nations Unies et le gouvernement tchadien sont également responsables de ce retard dû à des négociations très longues pour déterminer la liste de membres de la police et de la gendarmerie qui devraient être entraînés par les Nations Unies pour joindre le DIS. De plus, le décret gouvernemental qui autorise le déploiement du DIS dans l'est du Tchad n'a été signé par le président du Tchad que le 26 Septembre 2008. Des contretemps logistiques (par exemple, la construction et réhabilitation des postes de police) ont aussi provoqué des retards importants dans le déploiement du DIS dans ses zones d'opération.

<sup>3</sup> Le concept musulman de « dia » comporte un paiement à la famille de la personne assassinée ou victime d'un crime basé sur la décision des leaders locaux.

huit groupes rebelles ont constitué l'Union des Forces de la Résistance (UFR) dirigé par Timan Erdemi, dont l'objectif proclamé est de lancer une offensive à partir de leur base au Soudan pour s'emparer du pouvoir.

A partir de 2007 on a constaté qu'un certain nombre de déplacés étaient retournés dans leurs régions d'origine. Ces retours sont pendulaires dans les zones de champs de culture. Ce mouvement est visible là où la terre est accessible, près des sites ou bien là où la terre est protégée par des frontières naturelles pendant la saison des pluies<sup>4</sup>. Les bénéficiaires ont constaté que la distribution de nourriture dans les sites de déplacés est irrégulière et inadéquate et ne peut donc être considérée comme la seule source de survie.<sup>5</sup>

Les retours durables ont eu lieu principalement dans les zones loin de la frontière et sporadiquement dans des villages près de la frontière où la sécurité est très instable.

Les données relatives aux retours restent variables, avec des fluctuations selon le niveau d'insécurité, d'accès à la terre et les relations intercommunautaires. Le bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA) informa en 2008 qu'environ 40.000 déplacés étaient retournés chez eux. Toutefois, ce chiffre a été corrigé parce qu'il tenait compte des retours «saisonniers» et de quelques retours d'un déplacement antérieur en raison de la sécheresse dans la région de Am Dam.<sup>6</sup>

Il est compréhensible de considérer, de prime abord, que les retours volontaires sont un indicateur d'une amélioration de la situation dans certaines zones. Une mission internationale est arrivée au Tchad avec l'objectif explicite de créer les conditions pour le retour des déplacés et pendant le déploiement de la mission, des responsables politiques ont affirmé que des retours à grande échelle étaient en cours. En Mars 2009, le Ministre français des Affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, a souligné le bilan de l'EUFOR en mettant en avant ces « retours ».<sup>7</sup> La résolution 1861 Tchad/RCA votée par le Conseil de sécurité le 14 janvier 2009 stipule que les retours seront considérés par la MINURCAT comme un indicateur du succès de la mission. Cette stratégie met une pression inutile sur les retours en général et sur la MINURCAT en particulier. En outre, les ONGs sont très préoccupées parce qu'elles pensent que cette résolution peut inciter les acteurs sur le terrain à précipiter les retours pour des raisons politiques.

Dans une tentative pour décongestionner les sites de déplacés autour de Goz Beida et Koukou et de réinstallation dans des zones où l'Etat peut garantir la sécurité, le gouverneur du Dar Sila a récemment annoncé un programme controversé de «Villagisation» comme une solution à long terme pour les personnes qui habitent dans les sites. Cela a été motif d'inquiétude parce que les déplacés n'ont pas été consultés et que la réinstallation dans des villages créés artificiellement pourrait ne pas être librement consentie. À travers cette initiative, le Gouvernement du Tchad

---

<sup>4</sup> URD (2008) « Rapport sur la situation humanitaire dans l'est du Tchad », URD: France

<sup>5</sup> À Goz Beida et Koukou, le Programme Alimentaire Mondial (PAM / WFP) a arrêté la distribution de nourriture dans les sites IDPs de Septembre 2008 à Mars 2009. Le PAM y avait distribué deux mois de rations en Juillet 2008 et, en Novembre 2008, à Gassiré et Kerfi ; la ration correspondante pour un mois avait été distribuée. Ces deux sites ont été identifiés par le PAM comme des zones vulnérables. Les ONGs ont averti que cet arrêt dans la distribution de nourriture pourrait causer un déficit de nourriture dans les foyers des IDPs avec un accès limité à la terre cultivable. Ceci pourrait donner lieu à une augmentation des sous-alimentés.

<sup>6</sup> OCHA (Octobre 2008) « Rapport sur la situation humanitaire dans le Tchad oriental », URD : France.

<sup>7</sup> Bernard Kouchner, Ministre Français des Affaires Étrangères et Européennes, interviewé par Le Figaro : «À notre initiative, l'Europe a réussi à sécuriser l'est du Tchad. Grâce aux 3 000 hommes de l'Eufor (provenant de 17 pays européens), le quart des déplacés ont pu rentrer chez eux, et les attaques des milices arabes janjawids contre les réfugiés soudanais darfouris ont cessé.». 9 Mars 2009.

reconnait certes sa responsabilité primordiale de protéger et promouvoir le bien-être des déplacés. Mais ceux-ci, en vertu des *Principes directeurs relatifs aux déplacements internes*, doivent être protégés contre des retours forcés ou de réinstallations dans des zones où leur vie, leur sécurité, leur liberté et/ou leur santé seraient en danger. L'étape de reconstruction est critique et des questions concernant la sûreté, la propriété de la terre et l'accès aux ressources naturelles (eau, terre, bois) doivent être résolues avant toute réinstallation.

Ce rapport est notamment fondé sur des entretiens avec des focus groups et des chefs effectués pendant trois semaines au début du mois de Février 2009 dans les quatre sites de déplacés de Habilé, Aradib, Gouroukoun et Gassiré.

### **3. Contraints de fuir**

*«La situation s'aggrave de plus en plus. D'abord des hommes armés sont venus et ils ont volé la récolte. Après, ils ont volé le bétail, ils nous ont attaqués et volés dans le marché et un jour un grand groupe a attaqué le village. L'attaque a commencé à 3h du matin et nous sommes partis à midi. Les agresseurs étaient Janjaweed»*

*Femme déplacée dans le site de Gassiré, est du Tchad, Février 2009.*

La première vague de déplacements tchadiens a eu lieu fin 2005 quand une combinaison d'attaques de cavaliers semblables aux Janjaweed du Soudan, des rebelles Tchadiens et des milices ethniques tchadiennes (arabes et non arabes) a eu lieu dans la région du Ouaddai (au sud de la route Abéche-Adré dans le Dar Assoungha). Les groupes ethniques africains – à savoir les Dadjo, les Mobeh, les Massalits, et les Kajaks ciblés par ces attaques – furent déplacés de leurs villages situés à la frontière orientale du Tchad.

En 2006 et 2007 les relations intercommunautaires se sont détériorées de façon dramatique. Des douzaines de villages ont été pillés et brûlés, laissant des zones civiles dans la région de Dar Sila<sup>8</sup> dépeuplées et débordant de déplacés. 95 pour cent des déplacés tchadiens se situent dans la région de Dar Sila, ayant trouvé refuge dans 14 sites à proximité de trois centres principaux d'aide humanitaire: Goz Beida, Koukou et Dogdoré.

### **4. Retour durable ou provisoire?**

*«Des gens de notre site sont rentrés surtout pour travailler les champs et après ils sont retournés au site. Ils ont dit qu'il y a encore des gens armés»*

*Femmes déplacées dans le site de Habilé, est du Tchad. Février 2009.*

#### **4.1. Données de retours variables**

Il y a des divergences sur le nombre de retours rapportés par plusieurs études menées pour déterminer ces chiffres. Il est très difficile de mesurer le nombre exact de retours car les mouvements de personnes qui retournent sont complexes. Les données rassemblées doivent être actualisées fréquemment afin d'avoir une vision juste.

En Novembre 2008 OCHA, se basant sur les données de la dernière étude de profil du Haut Commissariat pour les réfugiés (UNHCR) et ses partenaires chargés opérationnels au Dar Sila et dans le Ouaddai, informa que depuis le début de la crise, environ 40.000 déplacés avaient réussi à rentrer dans leurs villages d'origine où à s'établir dans des nouveaux emplacements (Louboutigue,

---

<sup>8</sup> UNHCR – UNFPA (Novembre 2008) "Enquête auprès des personnes déplacées internes à l'est du Tchad"

Borota, Goungour, Abdi et Haouich). Toutefois, ce chiffre a été corrigé parce qu'il tenait compte des retours saisonniers et de quelques retours d'un déplacement antérieur (ex. Haouich) en raison de la sécheresse dans la région de Am Dam<sup>9</sup>.

En Mars 2009, les derniers chiffres fournis par l'OCHA, basés sur les données de l'UNHCR, indiquent que 27.0000 déplacés sont retournés chez eux, y compris les régions de l'Assounga (11.827)<sup>10</sup>, Koukou (4.281)<sup>11</sup>, Goz Beida (1.929), Kerfi (8.192 retournés permanents après la sécheresse dans la région de Am Dam) et Modeina (786 foyers)<sup>12</sup>. Mais ces chiffres ne sont pas complètement actualisés et il y a des variations selon les organisations. Par exemple, une étude menée par l'ONG InterSOS dans la même région (Ouadi Khadja, zone de Modeina) montre que les données présentées par l'OCHA sont plus élevées et que seulement 500 foyers sont retournés provisoirement et définitivement du Soudan et des régions environnantes.<sup>13</sup>

#### 4.2 Zones de retour et causes sous-jacentes des retours

La concentration des gens et la surexploitation de la terre autour des camps et des sites a incité quelques familles/foyers à retourner, de façon temporaire ou définitive, dans leur village d'origine. Les mouvements des retournés sont guidés par la sécurisation de l'environnement, les saisons des semences et récolte et d'opportunités commerciales. Selon les déplacés interviewés, les retournés vont et viennent de site en site pour profiter de l'aide humanitaire et de la distribution irrégulière de nourriture.

On a identifié des retours durables spécialement dans les zones loin de la frontière et avec un accès facile aux principaux centres d'aide humanitaire (Kerfi, Goz Beida et Koukou). Un de ces villages est Louboutigue dans le Dar Sila, où l'aide, la sécurité (grâce aux forces nationales proches et aux leaders traditionnels) et la gestion de la terre ont été coordonnées pour assurer des services et la sécurité des retournés.

#### **Louboutigue**

Louboutigue est un village du Dar Sila, à 60 km au sud-est de la ville la plus importante, Goz Beida. À partir de Mars 2008, environ 398 familles (3.280 personnes) sont retournées à Louboutigue par leurs propres moyens. La plupart viennent du site de Habilé près de Koukou et un petit nombre du site de Koloma, près de Goz Beida. Plusieurs ONGs participent aux projets de réhabilitation à Louboutigue, comme l'Agence pour la Coopération Technique et le Développement (ACTED) qui se concentre sur l'eau et les installations sanitaires, le Comité International de la Croix Rouge (ICRC) qui se concentre sur la santé, le Service des Jésuites pour les Réfugiés (JRS) qui s'occupe de l'éducation, International Relief and Development (IRD) qui s'occupe de la distribution de nourriture, ainsi que les agences des Nations Unies comme UNICEF, UNHCR et WFP. Les retournés décident de rentrer chez eux parce qu'ils se sentent mieux à la maison et parce que dans les sites ils manquent de place et que l'accès aux champs cultivables est limité.<sup>14</sup>

La zone est sécurisée grâce à la proximité des principaux centres d'aide humanitaire (Koukou, Goz Beida, et Kerfi), parce qu'elle est loin de la frontière, et grâce à la présence des gendarmes tchadiens

<sup>9</sup> OCHA (2008) "Résumé de la stratégie de protection des IDPs, Tchad oriental 2009" OCHA: New York.

<sup>10</sup> OCHA (2008) "Résultats provisoires de dénombrement zone retour l'Assounga" OCHA: New York.

<sup>11</sup> OCHA (2008) "Chiffres provisoires de dénombrement villages retour de Koukou" OCHA: New York

<sup>12</sup> OCHA (Février 2009) "Statistiques provisoires des populations retournées dans le Dar Sila" OCHA: New York.

<sup>13</sup> UNHCR-InterSOS (Janvier 2009) "Mission d'évaluation returnees monitoring. Canton Ouadi Khadja"

<http://websig-tchad.intersos.org>

<sup>14</sup> OCHA (2008) "Briefing note on Louboutigue" OCHA: New York.

Toutefois, beaucoup des zones de retour ne profitent pas de telles conditions idéales. Dans les villages près de la frontière (Borotá, Adé, Modeina, et la zone plus large de Ouadi Khadja), il y a moins de retours permanents. Quelques familles commencent à reconstruire leur maisons et leurs granges ou à stocker leurs récoltes mais la situation reste très volatile: les retours sont corrélatifs aux mouvements sporadiques de l'Armée Nationale (ANT) et ils sont essentiellement motivés par des opportunités saisonnières et commerciales et par l'accès à la terre.

Les maisons des retournés sont vulnérables et les responsables des foyers sont souvent des mères seules. Les hommes ont quitté leurs maisons pour travailler dans les grandes villes ou même au Soudan, ou bien ils se sont engagés dans l'ANT ou d'autres groupes armés. Ceux qui se risquent à rentrer chez eux sont recueillis par la population locale (ex. Assoungaha) et, en conséquence, il est difficile de les localiser et les contrôler.

Dans plusieurs cas, les retours ont eu lieu dans des conditions très précaires, sans l'appui nécessaire des autorités traditionnelles, pour résoudre des tensions inter communautaires concernant l'occupation de la terre. Par exemple, dans le Dar Sila et l'Assoungaha, les terres abandonnées par les Dadjos et les Massalits il y a deux ans, sont maintenant occupées par les Ouaddaiens et les Mimi. Il y a aussi la question de l'identification des pistes de transhumance<sup>16</sup>, et les retours se déroulent souvent sans la protection des militaires nationales et des autorités administratives pour garantir la sécurité.

## **5. Pourquoi la plupart des déplacés ne rentrent-ils pas?**

*«Beaucoup d'entre nous ont essayé de rentrer chez nous mais nous sommes finalement retournés aux sites parce qu'il y a toujours des hommes armés et il n'y a pas de protection. Il y a de l'armement, caché par les hommes à dos de chameau ou sur les chevaux. On a peur d'être attaqué si on retourne dans nos villages»*

Femme déplacée dans le site d'Aradib, est du Tchad. Février 2009.

### **5.1 Insécurité**

Selon les groupes étudiés dans les quatre sites d'Habilé, Aradip, Gouroukoun et Gassiré, l'insécurité est l'obstacle principal le plus mentionné pour ne pas retourner chez eux. Le banditisme est une menace continue envers les civils: de petits groupes ou des individus fortement armés s'installent dans les zones abandonnées et profitent de l'absence des autorités nationales pour circuler et opérer en totale impunité. Ils attaquent ceux qui sont prêts à retourner à leurs champs.

L'Etat tchadien n'a pas la capacité de garantir la protection des civils dans un territoire aussi vaste. Il s'est concentré à la frontière pour empêcher les incursions des rebelles; les forces tchadiennes ont laissé beaucoup de zones sans protection.

Le mandat et les ressources de l'EUFOR n'étaient pas adaptés pour toutes les zones concernées ni pour empêcher les attaques des individus ou des petits groupes des bandits armés envers les commerçants, les femmes et les ONGs. Le 31 Mars 2009, seuls 2.100 des 4.900 soldats de la MINURCAT étaient effectivement déployés à l'est du Tchad. Très peu de zones de retour bénéficient de patrouilles intermittentes et les villages lointains près de la frontière ne sont pas sécurisés par les patrouilles de dissuasion. Si la MINURCAT a le même mandat et le même manque crucial de ressources pour couvrir une zone plus vaste que l'EUFOR, elle aura les mêmes faiblesses

<sup>15</sup> OCHA (Avril 2009) "Rapport de mission à Louboutigue" OCHA: New York.

<sup>16</sup> Mouvement de bétail d'une zone de pâturage à une autre avec le changement des saisons.

que l'EUFOR.

## 5.2 Tensions inter communautaires

*«Nous avons peur de retourner parce que les «Arabes» sont là et ils sont armés. Nos champs sont maintenant leur zones de pâturage»*

Femme dans site de déplacés de Gouroukoun, est du Tchad, Février 2009.

Traditionnellement on a utilisé des mécanismes locaux de résolution des conflits pour résoudre les tensions entre les nomades et les fermiers sédentaires pour accéder à des ressources insuffisantes. De plus en plus ces mécanismes se sont désintégrés<sup>17</sup> et les conflits maintenant se résolvent avec les Kalashnikovs. Une grande partie de l'est du Tchad est devenue un « no man's land » où l'autodéfense et l'usage des armes règnent.

La prolifération des armes a mené à une tentative de résolution violente des conflits dans plusieurs zones, y compris parfois avec des conséquences mortelles. Par exemple, en Novembre 2008, des affrontements violents ont éclaté entre les Tama et les Zaghawa, à cause des vols de bétail à Birak (nord-est du Tchad, à quelques kilomètres de la frontière du Soudan), avec pour conséquence la mort de plus de 50 civils et de nombreux blessés. Des maisons ont été brûlées et plus de 700 familles ont dû se déplacer vers la frontière, une zone qui manque de sécurité.<sup>18</sup> En Juillet 2008 dans le site de Kerfi, des tensions sans précédent entre les Moros et les Dadjos ont explosé sous forme de violence avec pour résultat la mort d'un homme et plusieurs blessés. Les organisations humanitaires, en danger, se sont retirées de Kerfi et ont dû réévaluer leurs stratégies opérationnelles.

Le dialogue entre les communautés est limité ou inexistant. Par conséquent, si l'on n'établit pas des mécanismes de résolution de conflits pour garantir les retours durables, la violence entre les communautés pourrait s'intensifier.

## 5.3 Absence de services essentiels

L'aide humanitaire fournie par les ONGs et les agences de l'ONU apporte les services essentiels, c'est à dire, l'eau, la santé, la nourriture et l'éducation. Ces services manquaient dans les villages d'origine et ils sont souvent disponibles seulement dans les sites. Beaucoup de déplacés interviewés considèrent l'absence de services essentiels comme un obstacle pour retourner définitivement chez eux. Ils veulent dans leurs villages d'origine le même niveau d'assistance qu'ils reçoivent dans les sites.

Le rôle des ONGs est de fournir les services essentiels pour la survie dans les cas où ils ne sont pas disponibles. L'aide humanitaire à l'est du Tchad est devenue dans certaines zones un facteur d'attraction: les gens sont attirés et restent dans les camps et les sites qui offrent un niveau de services minimum (eau potable, services sanitaires, santé, éducation basique). Cette situation est accentuée parce que le gouvernement est incapable de fournir ces services. Le gouvernement du Tchad doit donc assumer la responsabilité d'apporter les services élémentaires aux villages d'origine afin que les ONGs puissent continuer d'offrir des refuges sûrs dans les sites des déplacés, sans forcément que cela ne soit permanent. Ceci permettra plus de retours volontaires vers les villages d'origine.

---

<sup>17</sup> Les systèmes de résolution des conflits locaux incluent des négociations entre les chefs sous les auspices du Sultan local et dans le cas d'assassinat le paiement de la « dia ». Le Gouvernement tchadien règle aussi la transhumance, le pâturage et les terres cultivables à travers une administration nomade. Cependant ces mécanismes étaient perturbés par les crises consécutives, les déplacements massifs et l'aggravation des tensions locales.

<sup>18</sup> HCR (2008) "Rapport d'évaluation à Birak: Mission inter agences du 16 au 18 novembre 2008"

Il faut aussi noter que, à long terme, quelques déplacés le resteront définitivement et les sites actuels auront besoin de l'aide des ONGs également à plus longue échéance.

Les déplacés ne sont pas encouragés au retour parce que il n'y pas d'information fiable et significative sur la situation sécuritaire dans les villages d'origine. Beaucoup de villages ont été abandonnés et brûlés.

Dans une enquête récente faite par l'UNHCR et l'UNFPA seulement 30 pour cent des gens interviewés connaissent la situation sécuritaire dans leur région d'origine<sup>19</sup>. Par conséquent, les rumeurs au marché ainsi que les récits de ceux qui retournent de façon temporaire sont la source principale d'information.

Les autorités régionales, avec l'appui des ONGs, doivent offrir une information fiable sur la sécurité dans les zones de retour aux déplacés afin qu'ils puissent prendre une décision sur leur retour en connaissance de cause.

## **6.Des projets de retour**

*«Nous savons que toute le monde parle de rentrer mais les retours sont conditionnés à la sécurité. S'il n'y a pas de sécurité, nous ne rentrerons pas»*

Chef au site de déplacés de Gouroukon, est du Tchad. Février 2009.

### **6.1 Le Gouvernement du Tchad: «Villagisation»**

Il y a plus de 100 villages au Dar Sila. Plusieurs de ces villages sont loin des villes principales, l'accès par la route est très limité et, par conséquent, les autorités régionales reconnaissent qu'elles ont une capacité réduite pour garantir la sécurité et les services essentiels dans la région.

Pour essayer de protéger la population et de faire baisser la pression sur les ressources naturelles autour de Goz Beida, le gouvernement du Tchad, à l'initiative du gouverneur du Dar Sila, a proposé un projet de «Villagisation» comme une solution à long terme pour les personnes déplacées dans la zone. Le projet prévoit de réinstaller les déplacés, originaires des zones les plus isolées, dans de nouveaux villages situés plus près des grandes villes où l'Etat peut garantir leur sécurité et un accès plus facile aux services essentiels. Le Gouvernement tchadien admet qu'il n'a pas la capacité technique pour offrir l'assistance à la réinstallation, comme par exemple l'eau, la santé et l'éducation, et il a demandé l'aide des ONGs pour fournir l'assistance technique à cet effet.

Le projet devrait commencer dans quatre villages pilotes: Kerfi, Arangu, Koukou et Louboutigue. Le Gouvernement du Tchad a la volonté d'appuyer l'agriculture et les activités génératrices de revenus en donnant de la terre aux réinstallés et à la population qui retourne chez elle, et en reconstruisant des routes d'accès à ces quatre sites.

Le projet n'a cependant pas été discuté avec les déplacés et il est prévu qu'il commence en Juin 2009 avec le début de la saison des semences. La communauté humanitaire s'inquiète que les autorités nationales accélèrent le processus de retour, avec pour conséquences un projet mal planifié et mis en œuvre, tant en termes d'infrastructure que de gestion des terres. De plus, le dialogue intercommunautaire doit être développé entre les autorités nationales et traditionnelles. La zone identifiée par le gouvernement Tchadien (Ouadi Bahr Azoum) pour piloter le projet de "villagisation" est habitée par des groupes arabes. Les déplacés eux-mêmes, et les organisations humanitaires et de développement doivent être étroitement impliqués dans toutes les étapes du projet pour assurer que la réinstallation est volontaire, soutenable, et a lieu dans les meilleures conditions possibles.

### **6.2 Bailleurs: Programme d'accompagnement à la stabilisation à l'est du Tchad (PAS)**

---

<sup>19</sup> UNHCR-UNFPA (Novembre 2008) "Enquête auprès des personnes déplacées internes à l'est du Tchad"



Avec le déploiement de l'EUFOR et de la MINURCAT, un mécanisme de coordination nationale pour appuyer la force internationale (CONAFIT, Coordination Nationale d'Appui au déploiement de la Force Internationale à l'est du Tchad) a été créé par le Président tchadien en Novembre 2007. La CONAFIT a pour mission d'organiser, inter alia, l'aide et l'assistance de la communauté internationale pour la reconstruction et le développement à l'est du Tchad. Quand cela aura lieu, cela pourrait constituer une contribution majeure pour préparer le terrain pour le retour des déplacés et pour assurer la pérennité de leur retour. Toutefois, fin 2008, la CONAFIT avait à peine commencé à déployer des officiers de liaison dans quelques endroits à l'est du pays.

La Commission Européenne (CE), en étroite collaboration avec la CONAFIT, identifiera et financera des projets pour appuyer et favoriser le retour dans leurs zones d'origine. Environ 10 millions d'euros seront alloués pour stabiliser et réinstaller les déplacés dans leur village d'origine, réhabiliter les infrastructures publiques et restaurer l'Etat de Droit. Ces projets seront établis surtout dans les provinces du Dar Sila et de l'Assoungha dans l'est du Tchad, et seront réalisés par des ONG humanitaires et de développement qui travaillent dans la zone. Les projets déjà identifiés aideront les activités telles que la potabilisation de l'eau, la construction de routes, la santé, le dialogue inter communautaire et la justice.<sup>20</sup>

Cependant, plusieurs ONGs ont refusé de participer à ce projet à cause de l'omniprésence et l'implication de la CONAFIT dans l'identification et la réalisation de ces projets qui pourrait mettre en danger et diminuer leur indépendance. L'élément civil de la CONAFIT n'est pas encore opérationnel et sa proche liaison avec l'élément militaire pourrait brouiller la séparation entre opération militaire et humanitaire.

Il y a une tension entre la volonté des bailleurs de commencer la réhabilitation et les programmes de développement et la situation sécuritaire qui continue de prévaloir dans l'est du Tchad: l'Etat a une faible présence dans la zone et il ne peut pas assurer la sécurité des civils et des organisations humanitaire et de développement. L'insécurité est partout, réduisant même l'accès à l'aide humanitaire la plus vitale.

## **7. Conclusions**

Malgré les efforts du gouvernement du Tchad et de la communauté internationale pour sécuriser la zone, l'est du Tchad est toujours dans une situation très précaire et instable. Les menaces ont changé depuis le début de la crise en 2003: il y a plus de bandits que jamais menaçant les civils dans leur vie quotidienne, en toute impunité. Le manque d'autorité nationale dans certaines zones, la prolifération des armes légères et les croissantes tensions intercommunautaires ont apporté une sensation très forte d'insécurité pour les civils.

Les dernières études de profil, réalisées par l'UNHCR et ses partenaires opérationnels dans les régions du Sila et de l'Assoungha ont montré qu'un nombre variable de déplacés ont commencé à retourner dans leur village d'origine, de façon pendulaire, motivés par le rythme des saisons ou la conservation de leurs champs. Cependant, certains de ces retours sont devenus permanents, surtout dans les villages loin de la frontière qui est une zone très volatile et où la sécurité dépend de la présence sporadique de l'Etat.

Une sécurité durable dans les villages d'origine est déterminante pour le retour volontaire, beaucoup plus que le niveau d'aide offerte. Tant qu'il n'y a pas de sécurité à long terme les déplacés ne retourneront pas chez eux de façon permanente et tous les acteurs qui opèrent dans l'est du Tchad doivent comprendre cette dynamique, pour pouvoir s'assurer que le retour s'opère dans les

---

<sup>20</sup> Cadres stratégiques et opérationnels du PAS.

meilleures conditions possibles.

La mission de l'ONU au Tchad, la MINURCAT, doit jouer un rôle primordial en protégeant les civils et en appuyant le gouvernement du Tchad pour établir l'Etat de Droit et l'ordre judiciaire. La MINURCAT et les autorités nationales doivent aussi appuyer les chefs traditionnels dans la promotion du dialogue intercommunautaire dans les zones de retour où les tensions croissantes sur des ressources insuffisantes entre les nomades et les agriculteurs n'ont pas été résolues.

Certains déplacés retournent déjà dans leurs villages d'origine de manière temporaire ou définitive, mais l'insécurité reste étendue dans la plupart de l'est du Tchad. Cette insécurité limite le retour volontaire et durable. C'est pourquoi le gouvernement du Tchad, la CE, les Nations Unies et les bailleurs de fonds doivent être attentifs à ne pas favoriser des projets qui peuvent accélérer le retour dans de mauvaises conditions. De plus, le nombre de retours ne peut pas être dicté par des impératifs politiques et justifier ainsi le succès des missions, spécialement celle de la MINURCAT. Les critères tels que le renforcement du système judiciaire, le nombre de crimes étudiés et résolus et la diminution du banditisme devraient être utilisés comme les principaux indicateurs du succès de la mission.

## **8. Recommandations**

### Gouvernement du Tchad:

- Le gouvernement du Tchad, avec l'aide de la communauté internationale, a la responsabilité principale de protéger ses citoyens et de mettre fin au climat de banditisme et d'impunité qui s'étend à l'est du Tchad.
- Désarmement des groupes armés et des individus à l'est du Tchad : la prolifération des armes légères à l'intérieur et l'extérieur des sites de déplacés doit être résolue, à travers des programmes de désarmement coordonnés et volontaires, mis en place par le gouvernement du Tchad avec l'appui de la communauté internationale.
- Le gouvernement du Tchad et les autorités traditionnelles, avec l'appui de la MINURCAT, doivent faciliter le dialogue intercommunautaire de façon impartiale afin de résoudre les tensions actuelles entre les tchadiens de l'est et rétablir les mécanismes de résolution traditionnelle des conflits.
- Les décisions des déplacés ne doivent pas être influencées par des projets qui sont mis en place dans les zones sécurisées sans les avoir consultés préalablement. Un forum permanent doit être constitué avec tous les acteurs impliqués. Dans ce forum, les déplacés doivent être dûment représentés et la communauté des ONGs doit être consultée de façon systématique sur les projets afin de vérifier leur pertinence, la sécurité de l'environnement et le respect pour les «Principes Directeurs de l'ONU sur les personnes déplacées».

### MINURCAT:

- La MINURCAT doit accélérer la mise en œuvre de sa composante « Etat de Droit » en donnant son appui au gouvernement du Tchad pour le développement de son système judiciaire (par des tribunaux nomades dans les villages de retour). Retarder la mise en place pourrait avoir un impact négatif sur la protection des civils. Sans la présence des autorités administratives et d'un système judiciaire effectif les civils ne se sentiront pas en sécurité et les bandits seront libres pour les attaquer.
- Pour que les retours soient sûrs et durables, il faut une stratégie claire et une collaboration proche entre une grande variété d'autorités nationales et les acteurs humanitaires et du développement. De la même façon, tous les acteurs sur le terrain doivent adhérer aux «Principes Directeurs de l'ONU sur les personnes déplacées» ainsi qu'assurer que tous les retours sont volontaires. Les agences de

l'ONU et la MINURCAT doivent aider le Gouvernement du Tchad à développer un plan national de retour et d'intégration et adopter une loi nationale sur les déplacés en accord avec les «Principes Directeurs de l'ONU sur les personnes déplacées».

Pour mesurer le succès de la mission de la MINURCAT, nous ne devons pas seulement considérer le nombre des personnes qui sont retournées. Les retours doivent être appuyés quand ils ont lieu mais on ne doit pas les utiliser comme le seul indicateur du succès de la mission de la MINURCAT parce que cela créera une dynamique peu utile et presse le gouvernement et les Nations Unies à inciter aux retours avant qu'ils ne puissent se faire en sécurité.

### La Communauté Internationale:

- La Commission Européenne doit s'assurer que les projets de retour se déroulent dans des conditions de sécurité qui permettent des retours durables. La Commission doit aussi s'assurer que par le financement des projets de retour elle ne crée pas une fausse impression de sécurité ni n'encourage les déplacés à retourner dans des zones dangereuses. Les bailleurs doivent jouer un rôle actif dans le forum des retours.
- Tous les acteurs impliqués, en particulier la CE et la France, doivent être vigilants quant à leur collaboration avec la CONAFIT au moment de l'identification et de l'exécution des projets, et garantir que l'indépendance des partenaires opérationnels est entièrement respectée.
- Les causes structurelles du conflit doivent être résolues pour créer de meilleures conditions pour des retours volontaires et durables. La Communauté Internationale, spécialement ceux qui sont présents et avec une influence considérable au Tchad (la France, l'UE comme parrain de l'accord du 13 août, l'UA, les Etats-Unis, la Chine et la Libye) doivent appuyer un dialogue inclusif et transparent entre toutes les parties impliquées dans le conflit (y compris le gouvernement, les partis de l'opposition, les groupes armés, les chefs traditionnels de l'est et la société civile) recherchant une solution pacifique à long terme. Ce processus doit prendre en compte les réclamations de toutes les parties et doit aussi traiter les questions liées à la violence interethnique, la mauvaise gestion des ressources naturelles, la représentation politique et la réforme démocratique.

Oxfam International est une confédération de treize organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays en cherchant des solutions définitives contre la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Australie, Oxfam Belgique, Oxfam Canada, Oxfam France, - Agir ici, Oxfam Allemagne, Oxfam RU, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Oxfam Nouvelle Zélande, Oxfam Novib (Pays Bas) et Oxfam Québec. Veuillez téléphoner ou écrire à l'organisation pour plus d'information ou consulter le site [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Action contre la Faim est une organisation non gouvernementale, non politique, non religieuse, à but non lucratif établie en France en 1979 pour distribuer de l'aide aux pays partout dans le monde. L'objectif d'Action contre la Faim est de sauver des vies en combattant la famine et les maladies qui menacent la vie des enfants, hommes et femmes vulnérables. Tous les programmes d'Action contre la Faim ont pour finalité de permettre à leurs bénéficiaires de retrouver le plus vite possible leur autonomie et les moyens de vivre sans dépendre d'une assistance extérieure. Dans son activité, Action contre la Faim respecte les six principes suivants : indépendance, neutralité, non discrimination, accès libre et direct aux victimes, professionnalisme et transparence. Pour plus d'information veuillez consulter le site [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org)

CARE est parmi les organisations humanitaires internationales privées les plus grandes au monde. Sa mission est de servir des individus et des familles dans les communautés les plus pauvres au monde à travers des interventions d'urgence et des programmes de développement. CARE a pour objectif d'améliorer l'éducation basique, de prévenir la propagation du VIH, d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires, de répandre des opportunités économiques et de protéger les ressources naturelles. CARE travaille dans presque soixante pays et aide 55 millions de personnes chaque année. CARE se centre spécialement sur les femmes parce qu'elles sont les premières victimes de la pauvreté. Pour plus d'information veuillez consulter le site: [www.care.org](http://www.care.org)

CORDAID est une organisation de développement néerlandaise qui compte avec un réseau de presque 1000 organisations partenaires dans 35 pays en Afrique, Asie, Europe Centrale et Orientale et Amérique Latine. Les partenaires de CORDAID travaillent sur plusieurs sujets y compris la santé, la qualité de vie urbaine, l'accès aux marchés et la paix et les conflits. Tous les ans 170 millions d'euros sont dépensés dans des initiatives dans le Sud. De cette quantité 30 millions d'euros sont disponibles pour des interventions d'urgence. Une petite partie du budget est dépensée en lobbying, support publique et prise de conscience. Pour plus d'information veuillez consulter le site: [www.cordaid.nl](http://www.cordaid.nl)